

## ✓ Bilan de rentrée

Lors de ce CTPD bilan de rentrée, M. BESSOL, le nouvel IA DSDEN du département a justifié la carte scolaire de son prédécesseur, défendant l'idée que la poussée démographique du département avait été accompagnée (63 postes à la rentrée 2010), que l'ensemble des indicateurs de gestion étaient bons, avec une baisse (peu significative) du nombre d'élèves par classe et un P/E (nombre de professeurs par élèves), qui, s'il reste bas par rapport aux moyennes nationale et académique, ne pose pas de problème dans le département. L'IA appuie également son argumentaire sur les bons résultats aux évaluations et examens en Ille et Vilaine.

Au-delà de ce « constat », l'IA a donné un caractère très politique à sa présentation de la situation, insistant sur les évolutions de la conception du métier d'enseignant. Au cœur de son discours, nous avons retenu la volonté très nette d'accélérer la marche à l'autonomie, de la maternelle au lycée, que M. BESSOL inscrit dans une dynamique européenne, tout en évoquant le « *problème du statut* ». En ce qui concerne le premier degré, M. l'Inspecteur d'Académie a évoqué la constitution d'équipes plus importantes (fusions d'écoles) qui permettrait selon lui d'impulser une autre dynamique, une autre manière de piloter, à rapprocher des conseils pédagogiques dans le second degré.

La FNEC FP FO a rappelé que si l'Ille et Vilaine a bénéficié d'une dotation effectivement relativement importante au regard de celles d'autres départements, elle ne permet pas, bien au contraire, d'améliorer les conditions de travail des enseignants, et pas davantage le service public d'éducation. En effet, depuis la rentrée 2008, le département a reçu 75 postes, 2140 élèves supplémentaires, soit 1 poste pour 28.5 élèves.

On comprend aisément qu'un tel ratio n'a en rien permis d'améliorer les taux d'encadrement (dans le second degré, c'est pire, puisque depuis 2008, 1 seul poste a été attribué pour accueillir plus de 1500 élèves supplémentaires).

Dans le même temps, la charge de travail des enseignants s'est considérablement accrue, ceux-ci se voyant imposer de nouvelles tâches, de nouvelles obligations, devant sans cesse faire plus avec moins de moyens :

- Scolarisation des enfants handicapés, dont les effectifs dans les classes sont passés de 250 à 1400 en 5 ans
- Suppression des RASED
- Mise en œuvre des décrets DARCOS, en particulier l'aide personnalisée
- Quasi suppression de la formation continue
- Non remplacement des collègues absents
- Recul constant de la scolarisation des enfants de deux ans
- La suppression du droit à travailler à 80%
- Directeurs d'écoles accablés de tâches

C'est dans ce contexte de dégradation des conditions de travail qu'a été votée la loi de réforme des retraites qui obligera les salariés à travailler au moins deux ans de plus, sans oublier le fait que le pouvoir d'achat des fonctionnaires est en baisse constante depuis des années.

Par ailleurs, la FNEC FP FO a rappelé à l'Inspecteur d'Académie que la défense des statuts fondait toute son action et qu'en conséquence elle ne saurait donner son assentiment à quelque mesure que ce soit qui les remettrait en cause.

## ✓ Formation des enseignants :

Les organisations syndicales ont fait état des difficultés rencontrées par les stagiaires, en particulier dans le second degré, et de leurs inquiétudes quant à leur titularisation. L'exigence de l'abrogation des décrets de masterisation ne nous fait pas oublier qu'il y a nécessité de répondre aux revendications et aux attentes immédiates des collègues stagiaires : retour à mi-service dans le second degré, refus des licenciements pour tous. L'Inspecteur d'Académie, s'il affirme vouloir titulariser tout le monde et avoir la volonté d'apporter toute l'aide nécessaire aux stagiaires en difficulté, rejette ces deux revendications, s'abritant derrière le cadrage national et la souveraineté du jury académique.